



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Métiers de la main, Métiers de demain, Métiers **d'Art**.

**Stratégie nationale
en faveur des métiers d'art**

30 mai 2023



Sommaire

Éditoriaux.....	5
État des lieux et enjeux.....	7
Chiffres clés.....	9
Une stratégie en 5 axes.....	10
1. Valoriser les métiers d'art auprès de la jeunesse	11
Journées européennes des métiers d'art JEMA	11
1000 stages de 3 ^e dans les métiers d'art.....	12
Plus de ressources pour l'orientation dans les métiers d'art.....	12
Lancement d'une communauté de jeunes ambassadeurs	13
Des équipes pédagogiques pour la découverte des métiers	13
Des ateliers de découverte des métiers d'art pour 35 000 jeunes	13
Le Mobilier National crée « Petit Mob »	14
Le Pass Culture propose 730 nouvelles activités d'initiation et de découverte de l'artisanat	14
2. Former pour transmettre : l'excellence et les métiers d'art.....	16
Repenser les contenus des formations.....	17
Donner plus de visibilité au prix Avenir Métiers d'Art.....	18
Accroître l'offre de formation continue pour les professionnels	19
Accompagner la certification des formations auprès de France Compétences	20
Accroître le nombre de Maîtres d'Art pour faire face au saut générationnel	20
Poursuivre l'Accélérateur « Savoir-faire d'exception » de Bpifrance	22
3. Placer les métiers d'art au cœur des territoires	24
Créer des pôles territoriaux Métiers d'Art dans les territoires	24
Aider à la reprise d'atelier	25
Développer des manufactures de proximité	25
Développer le tourisme de savoir-faire	26
Mobiliser la commande publique au service des métiers d'art	28
Faire monter en puissance le label EPV	29
Une mission confiée à Philippe Huppé pour le développement des Indications géographiques	31
4. Soutenir la recherche, l'innovation et la création.....	32
Cartographier les aides à l'innovation	32
Développer la recherche appliquée pour les métiers d'art	32
Conserver les métiers d'art en voie de disparition par la numérisation des gestes	33
Agir pour la transition écologique des métiers d'art	34

5. Développer les métiers d'art à l'international.....	35
L'Institut Français se mobilise pour mener trois nouveaux programmes afin de valoriser les métiers d'art à l'international.....	35
Un plan ambitieux d'ameublement des ambassades françaises à l'étranger	36
Accueillir des créateurs en résidence au sein des manufactures nationales.	38
Ouvrir des opportunités à l'export.....	38
La méthode : la co-construction.....	40
Une mise en œuvre concrète	41
5 personnalités référentes	42
Gabrielle Légeret, référente pour la jeunesse	42
Yann Grienenberger, référent pour les territoires	42
Odile Hainaut, référente pour l'international	43
Hervé Lemoine, référent pour la création, la recherche et l'innovation	43
Héloïse Leboucher, référente pour la formation	43
Les métiers d'art au sein du ministère de la Culture	44
Un état des lieux.....	44
Un nouvel engagement	45
Nouvelles convergences entre le Mobilier National et la Cité de la Céramique - Sèvres & Limoges.....	45
Les 281 métiers d'art.....	47

Éditoriaux



« Couturiers, céramistes, tailleurs de pierre, diamantaires, charpentiers... Les métiers d'art représentent une variété de professions où le soin du temps long et l'amour du geste bien fait se transmettent d'une génération à l'autre.

A l'heure où l'intelligence artificielle progresse à pas de géants, ils incarnent le pouvoir infini de l'outil le plus humain qui soit : la main. Ils symbolisent l'excellence française dans le monde et la promesse d'objets façonnés avec minutie et patience, imprégnés de l'histoire du lieu qui les voit naître.

Face à la production de masse et aux objets jetables, les artisans d'art sont porteurs de valeurs qui donnent foi en l'avenir. Dans leurs ateliers, l'outil en main, ils produisent avec passion des objets uniques et durables où rien n'est gaspillé, où notre patrimoine ne cesse de se réinventer. Où tous les rêves sont possibles.

Les métiers d'art sont de véritables trésors nationaux. Les faire vivre au cœur de nos territoires, les transmettre aux jeunes générations, les accompagner dans leurs innovations technologiques, leur permettre de se diffuser dans le monde entier, leur donner le plus brillant des futurs : c'est tout l'objectif de ce plan d'action que nous avons conçu avec énergie et enthousiasme avec Olivia Grégoire. Pour la première fois, le gouvernement s'engage dans une stratégie ambitieuse pleinement dédiée aux métiers d'art. Une stratégie élaborée après plusieurs mois de rencontres et de consultations associant une grande diversité de professionnels. Une stratégie qui se veut durable et structurante, pour répondre à tous les défis auxquels fait face le secteur de l'artisanat d'art.

Métiers de la main, métiers de demain, les métiers d'art sont aujourd'hui plus que jamais une filière d'avenir !

Nous avons désormais les moyens d'en porter haut les couleurs »

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture



« A l'heure où l'économie se transforme sous l'effet des mutations technologiques, climatiques et sociales, on pourrait croire que les métiers d'art, ces savoir-faire anciens, sont menacés d'obsolescence : au contraire, ils n'ont jamais été autant d'actualité. Car quand toutes les entreprises et les travailleurs doivent se réinventer pour s'adapter à la transition écologique, aux relocalisations ou à l'intelligence artificielle, les métiers d'art – travaillant sur la matière, ancrés dans un territoire, manuels... – se distinguent par leur parfaite adéquation aux problématiques modernes.

C'est pourquoi la France entend mettre en place une véritable politique publique interministérielle en faveur des métiers d'art. Puisque la dénomination recouvre des métiers et des arts très différents, dans des entreprises et des territoires très différents, il convient de rassembler ces acteurs autour de ressources et de projets communs. Au-delà du crédit d'impôt qui leur permet de se développer, il faut en effet construire des passerelles pour leur permettre de se connaître et de grandir ensemble, dans le cadre de marchés – publics ou privés – comme d'expositions internationales.

Pour grandir, les métiers d'art ont aussi besoin de s'ouvrir et c'est ce que cette stratégie leur permettra, en amenant les métiers d'art non pas seulement au plus près de leurs clients, mais auprès de tous les publics : les jeunes, bien sûr, qui connaissent mal les opportunités personnelles et financières que leur offrent ces savoir-faire, ou encore les touristes, qui pourront découvrir à travers ces entreprises la réalité vivante du patrimoine culturel. Cette ouverture est aussi au cœur de la démarche qui visera à amplifier le nombre et la qualité des candidatures au label EPV, dont la position de locomotive de l'ensemble des métiers d'art est réaffirmée.

Avec une stratégie sur trois ans, le Gouvernement fixe des moyens pour le secteur mais surtout fixe un rendez-vous : 2025, qui marquera les vingt ans du label EPV et les dix ans de la dernière révision de l'arrêté fixant la liste des métiers d'art, ne doit pas seulement être un anniversaire ; ce devra en effet être un commencement avec la signature d'un contrat stratégique de filière. »

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

État des lieux et enjeux

Les métiers d'art sont des métiers manuels artisanaux qui mobilisent des savoir-faire traditionnels de **haute technicité, souvent d'exception, associés à des berceaux géographiques historiques** (porcelaine de Limoges, cristal de Lorraine...). Métiers de la main, ils nécessitent des années de pratique avant d'atteindre une maîtrise parfaite des gestes. Spécificité nationale reconnue, les métiers d'art sont partout dans le monde les ambassadeurs de l'excellence française.

La liste des 281 métiers d'art a été fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015, regroupant différents domaines (verre et cristal, céramique, spectacle, textile, facture instrumentale...).

Selon les estimations actuelles, **les métiers d'art représentent plus de 60 000 entreprises et 150 000 professionnels pour un chiffre d'affaires cumulé estimé à 19 milliards d'euros en 2019, dont 8 milliards à l'export**. Cet écosystème repose à 80% sur la créativité et l'expertise d'artisans indépendants. Actif patrimonial majeur et secteur d'avenir pour l'économie française, les métiers d'art peuvent jouer un rôle considérable dans une économie plus respectueuse des individus et des ressources.

Depuis 2005, avec le **label « entreprises du patrimoine vivant » (EPV)**, l'Etat a mis en lumière des entreprises uniques qui détiennent un savoir-faire d'excellence alliant tradition et innovation. Ce label s'accompagne d'un cadre fiscal avantageux via le crédit d'impôt métiers d'art. Ces entreprises du patrimoine vivant sont devenues un atout majeur du secteur, aux côtés de la filière luxe et des grandes maisons de réputation internationale.

Porté en grande partie par de très petites entreprises et une grande hétérogénéité d'acteurs et de métiers, le secteur de l'artisanat d'art souffre toutefois de son éclatement, d'un manque de structuration en tant que filière, d'un manque de lisibilité et de visibilité, que ce soit en France ou à l'international.

Pour répondre à ces enjeux, mieux soutenir les métiers d'art, préserver leur excellence, valoriser leur diversité, garantir leur transmission aux futures générations et les accompagner dans leur développement international, le Gouvernement a décidé de déployer une nouvelle stratégie nationale en faveur des métiers d'art et du patrimoine.

Ambitieux, ce plan porté par le ministère de la Culture et le ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, est la première politique publique structurelle consacrée exclusivement aux métiers d'art. Il renforce le soutien des pouvoirs publics à travers des mesures concrètes pour répondre aux attentes exprimées par ses acteurs, autour de cinq grands axes : jeunesse, formation, territoires, innovation et international. Il s'appuie sur les manufactures nationales ainsi que plusieurs organismes associés : l'Institut National des Métiers d'Art, les Chambres des métiers et de l'artisanat, Bpifrance ou encore la Banque des Territoires. Piloté de manière originale avec l'appui de « référents » au rôle fédérateur, il a vocation à créer des synergies nouvelles entre acteurs privés et publics. Surtout, il donne aux métiers d'art les moyens et les capacités de se structurer véritablement en filière et c'est là l'**objectif** que les ministères de la Culture et de l'Artisanat se donnent. **L'enjeu est de conclure, d'ici 2025, en lien avec les acteurs privés, un contrat stratégique de filière qui permettra de déployer en faveur des métiers d'art une grande politique économique et culturelle cohérente et durable.**

Chiffres clés

**281
métiers**

officiellement reconnus
comme métiers d'art par l'arrêté
du 24 décembre 2015.

**60 000
entreprises**

exerçant dans le secteur
des métiers d'art, dont 80 %
d'entreprises individuelles.

340 millions d'euros*

C'est le montant total des mesures que l'État
consacrera aux métiers d'art de 2023 à 2025

**150 000
professionnels**

recensés par les Chambres
des métiers de l'artisanat

**19 milliards
d'euros**

c'est le chiffre d'affaires
cumulé estimé du secteur.

**730 activités
pour les 15-19 ans**

C'est le nombre d'activités de pratique des
métiers d'art désormais accessibles pour les
jeunes bénéficiaires du Pass Culture à travers un
partenariat avec Wecandoo.

**Objectif 2500
EPV en 2025**

C'est le nombre d'entreprises du patrimoine
vivant qui pourraient être labellisées en 2025
(contre 1448 en 2023).

**600
entreprises à l'export**

C'est le nombre d'entreprises accompagnées à
l'international par la Team France Export.

**1 000
stages de 3^e**

pour découvrir les métiers d'art,
accessibles sur la plateforme
<https://www.monstagedetroisieme.fr/>

*Ces 340 millions d'euros s'ajoutent aux 100 millions annuels que le ministère de la Culture consacre aux métiers d'art à travers les Manufactures Nationales et les grands établissements comme Versailles, l'Opéra de Paris, les ateliers de la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, le musée des arts décoratifs, la Comédie française...

Une stratégie en 5 axes

- 1.** Valoriser les métiers d'art auprès de la jeunesse
- 2.** Former et transmettre : excellence et métiers d'art
- 3.** Ancrer les métiers d'art au cœur des territoires
- 4.** Soutenir la recherche, l'innovation et la création
- 5.** Développer les métiers d'art à l'international

1. Valoriser les métiers d'art auprès de la jeunesse

Les métiers d'art sont encore insuffisamment valorisés auprès des jeunes et de leurs familles. Il s'agit de mieux les faire connaître à travers des parcours de découvertes et de pratique, dès le primaire, mais aussi à travers la mobilisation du Pass Culture. L'orientation dans les formations des métiers d'art sera facilitée à travers des ressources spécifiques de l'Onisep (L'Office national d'information sur les enseignements et les professions), mais également à travers la mobilisation de tous les acteurs du secteur pour proposer des stages en classe de 3^e auprès des artisans d'art.

Journées européennes des métiers d'art JEMA

Grand rendez-vous annuel des métiers d'art à la fin du mois de mars, les JEMA permettent de valoriser les savoir-faire français auprès du grand public. Avec plus de 2 millions de visites, elles regroupent plus de 6000 événements et 75 Rendez-vous d'Exception organisés sur tout le territoire.

Manifestation gratuite et accessible à tous, les JEMA monteront en puissance pour être encore plus attractives et visibles. Les monuments et établissements culturels renforceront les programmes spécifiques pour valoriser leurs métiers d'art (Monuments Historiques, musées, théâtres, opéras...). Grâce à de nouveaux moyens déployés (+ 2,4 M€) la programmation culturelle des JEMA sera amplifiée partout sur le territoire, sur le modèle des Journées Européennes du Patrimoine.

Chaque année, une grande exposition nationale permettra de mettre en valeur le meilleur et l'actualité de la création française.



INMA -JEMA2023_Bordeaux_Nouvelle-Aquitaine ©Valentino Belloni pour l'INMA (17)



1000 stages de 3^e dans les métiers d'art

Pour valoriser les métiers d'art auprès des jeunes, faire connaître leur potentiel de débouchés professionnels et susciter des vocations, **1000 stages de 3^e** dans les métiers d'art seront ouverts dans tous les territoires dès la fin de l'année 2023.

Ces offres seront disponibles sur la plateforme monstagedetroisieme.fr, et s'appuieront sur le réseau des Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA), l'INMA et des grandes maisons réunies au sein du Comité Colbert.

Témoignage stage de 3^e dans les métiers d'art Ely Reliure, Reliure d'art traditionnelle, Nice

« Ouvrir l'atelier aux jeunes, et notamment lors des stages de troisième, permet de faire découvrir le milieu de la reliure à des jeunes qui ne connaissent pas ce métier. Cette période d'observation où nous cherchons à faire participer les jeunes au maximum, permet de faire découvrir un métier qui n'est pas rencontré à l'école. Le stage peut susciter le désir de s'orienter vers des métiers manuels, et parfois même des vocations dans la reliure ! C'est le cas d'un des jeunes que nous avons accueilli et pour qui une véritable passion est née ! Il va désormais intégrer notre atelier. »

Plus de ressources pour l'orientation dans les métiers d'art

En lien avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'ONISEP, les fiches métiers et d'orientation vers les métiers d'art et leurs formations sont en cours de réécriture afin d'être plus accessibles à tous, plus conformes à la réalité des métiers et des formations. Un guide d'orientation spécifique est déployé dans les centres d'information et d'orientation et sera accessible aux élèves et professeurs dans les établissements scolaires. Les ateliers d'art du ministère (musées, monuments historiques, manufactures nationales, jardins, ...) sont représentés dans les forums et salons d'orientation, pour mettre en avant ces parcours.

« Je découvre les métiers de la main » : lancement d'un support pédagogique de découverte des métiers d'art.

À la rentrée prochaine, le cahier pédagogique « Je découvre les métiers de la main » co-construit par l'ONISEP et l'association *De l'or dans les mains* sera mis à disposition des élèves et de leurs enseignants pour leur faire découvrir les métiers d'art en lien avec leurs programmes scolaires. Illustré par Miss Prickly, l'illustratrice de la bande dessinée *Mortelle Adèle* et rédigé avec des enseignants, ce cahier a pour mission d'initier les jeunes à ces métiers à travers des témoignages d'artisans, des jeux pour découvrir les matières et leurs filières, des cartes régionales pour comprendre les liens entre savoir-faire et ressources locales, des cartes des formations pour s'orienter, et des exercices permettant de tisser des liens entre le programme scolaire et la pratique artisanale. Il sera notamment diffusé aux collégiens des régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Île-de-France et Normandie, où est implantée l'association *De l'or dans les mains* et constituera une ressource précieuse pour les collèges, les collectivités, et les associations désireuses de sensibiliser leurs jeunes à la pratique artisanale.

Lancement d'une communauté de jeunes ambassadeurs

En lien avec le pass Culture, une communauté de jeunes ambassadeurs des métiers d'art permettra de créer des liens entre jeunes en formation et jeunes souhaitant découvrir les métiers d'art. Des visites d'ateliers, des sessions de questions/réponses, et des événements locaux de rencontres entre jeunes seront organisés.

Des équipes pédagogiques pour la découverte des métiers

Dans le cadre du plan de découverte des métiers du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, généralisé à tous les collèges à compter de la rentrée 2023, les activités de découverte des métiers d'art de la 5e à la 3e s'appuieront sur des rencontres avec les professionnels au collège ou dans leur environnement de travail.

Un référent découverte des métiers assurera dans chaque collège la coordination des actions, des rencontres avec des professionnels et des déplacements des élèves.

Des ateliers de découverte des métiers d'art pour 35 000 jeunes

Fort de son expérience réussie avec le programme « A la découverte des métiers d'art » l'Institut national des métiers d'art sera chargé de généraliser sur tout le territoire des ateliers pratiques de découverte des métiers d'art en direction des collégiens, en s'appuyant sur le travail des associations comme De l'Or dans les mains, L'outil en main, les Compagnons du devoir, les Meilleurs Ouvriers de France, et en complément des initiatives privées des grandes maisons du Comité Colbert, comme le programme « les deux mains du luxe ».

Sensibilisation et éveil aux métiers de la main dans l'agglomération Seine-Eure, en Normandie.

L'agglomération normande, Seine-Eure met en place différents programmes visant à la découverte des métiers de la main auprès des jeunes.

À Louviers, depuis 2018, l'association l'Outil en main, permet à des artisans à la retraite d'initier, de manière bénévole, des enfants de 9 à 14 ans, à leur métier, avec de vrais outils, de belles matières et dans de vrais ateliers.

L'association propose divers ateliers les mercredis après-midi : mécanique, menuiserie, électricité, couture... Dans le cadre de la création du carré Saint-Cyr, nouvel espace consacré aux métiers d'art, une deuxième association sera créée dans les ateliers.

Depuis 3 ans, l'agglomération coordonne également le programme Manufacto. Conçu et porté par la Fondation d'entreprise Hermès en lien avec les Compagnons du devoir, il permet d'initier des collégiens à la fabrication d'objets de maroquinerie, avec artisan et enseignants. Les élèves conçoivent un objet contemporain en découvrant les gestes, techniques et outils des artisans qui leur transmettent le plaisir de "faire".



L'Outil en main Seine-Eure Le Vaudreuil

Le Mobilier National crée « Petit Mob »

En juin 2023, le Mobilier national ouvrira le Petit Mob', ses nouveaux ateliers de sensibilisation aux métiers d'art, à destination du public scolaire. Situés au cœur de l'enclos des Gobelins, lieu de création depuis le XVIIe siècle, les ateliers du Petit Mob' offriront une expérience sensible et créative du monde des métiers d'art aux 6-14 ans.

Ces nouveaux ateliers proposeront des activités et visites variées à destination du jeune public, du public scolaire et des enseignants. L'ambition du Petit Mob' est de faire découvrir les métiers d'art et les gestes des artisans (ébénistes, menuisier, lissiers, lustrier, tapisserie d'ameublement...) présents sur le site du Mobilier national et qui œuvrent au quotidien dans les domaines de la création contemporaine et de la restauration du patrimoine.

Le Pass Culture propose 730 nouvelles activités d'initiation et de découverte de l'artisanat

En partenariat avec la start-up française Wecandoo, le Pass culture propose 730 nouvelles activités pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers d'art par la pratique. A travers toute la France, cinq grandes familles d'artisanat d'art sont désormais disponibles à l'apprentissage : Poterie & Céramique, Bijouterie & Joaillerie, Cuir & Maroquinerie, Menuiserie & Ébénisterie, Textile & Mode.

Concernant la première famille de métiers d'art, 360 ateliers de poterie et de céramique sont proposés à travers la France. Toutes les techniques sont abordées, qu'elles appartiennent au patrimoine français comme la porcelaine de Limoges ou qu'elles nous arrivent d'ailleurs avec les techniques du kintsugi ou du raku.

À Urcuit, près de Bayonne, Fanny-Laure, ébéniste et marqueteuse de paille, propose aux jeunes 2h30 d'atelier pour découvrir la marqueterie de paille, pour créer un centre de table, ou la couverture d'un carnet.

À Châtelleraut, dans la Vienne, les jeunes peuvent réaliser une ceinture en cuir au cours d'un atelier de 3h30 avec Marie, artisane sellier harnacheur maroquinier. De la découpe au couteau, à la couture au point sellier, en passant par la préparation du cuir au formoir, l'atelier permet de découvrir toutes les étapes du travail du cuir.

2. Former pour transmettre : l'excellence et les métiers d'art

Patrimoine immatériel, les métiers d'arts français reposent sur la transmission de gestes et de techniques de génération en génération. Ainsi, par exemple, les fontainiers de Versailles ont pu faire perdurer la technique de la soudure à la louche, utilisée uniquement dans le château, en transmettant le savoir entre les générations. C'est pourquoi des prix et des labels (Prix Avenir Métiers d'Art, titre Maître d'art, label EPV) ont été créés pour valoriser ces savoir-faire manuels de haute technicité.

Néanmoins, il convient d'une part d'attirer les jeunes talents qui sont la garantie de la pérennisation de cette filière, d'autre part de les fidéliser en mettant à leur disposition un accompagnement qui corresponde autant à leurs attentes qu'à celles du marché.

Les formations aux métiers d'art en France

Métiers de passion, de la main et de l'esprit, les métiers d'art s'apprennent en acquérant de solides compétences techniques et une connaissance des processus de créativité artistique. Ils sont particulièrement adaptés à une formation initiale accompagnée par des professeurs, tuteurs ou maîtres d'apprentissage chevronnés puis à un perfectionnement tout au long de la vie professionnelle. Une quarantaine de diplômes sont proposés par les ministères chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur : CAP, baccalauréats professionnels, brevets des métiers d'art (BMA) ou, après le bac, diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE). Ils sont accessibles dans des lycées professionnels et écoles où se côtoient enseignements généraux et professionnels, pratiques artistiques et techniques et période de stage en milieu professionnel : la France dispose de près de 1 000 établissements ou centres de formations qui proposent des cursus variés.

Les établissements publics du ministère de la Culture (musées, châteaux, manufactures nationales, BNF, Archives nationales...) accueillent des apprentis dans plusieurs dizaines de spécialités.

Réforme des lycées professionnels : des ambitions fortes pour les formations aux métiers d'art.

Le Président de la République a annoncé, le jeudi 4 mai 2023, des mesures fortes en faveur des lycées professionnels, dont 15 000 élèves se forment aux métiers d'art. Les trois objectifs de la réforme conduites par le ministère chargé de l'enseignement professionnel sont la prévention du décrochage, la sécurisation des poursuites d'études et la facilitation de l'insertion dans l'emploi.

Parmi les mesures clés, a été décidé le versement d'une allocation de stage durant les périodes de formations en entreprise, soit jusqu'à 2 100 euros pour trois années de formation. Pour les métiers d'art, **ce sont ainsi environ 20 millions d'euros supplémentaires qui viendront chaque année soutenir les vocations de notre jeunesse.**

Des métiers à la formation longue et exigeante : l'exemple de la dentelle d'Alençon.

La formation à la dentelle d'Alençon repose essentiellement sur la transmission orale et l'enseignement pratique. Le point d'Alençon nécessitant la mise en œuvre de dix étapes successives, d'une durée de 7 heures pour la réalisation d'un centimètre carré, sa transmission requiert une patience certaine !

Repenser les contenus des formations

En cohérence avec la politique de révision des certifications professionnelles engagées par le gouvernement, un comité interministériel est créé sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale pour engager la réflexion sur certains diplômes, mieux répondre aux aspirations des jeunes et aux besoins des entreprises. Une piste serait de renforcer les aspects pratiques des formations. Ce comité associera les ministères compétents, des jeunes diplômés et de acteurs plus établis des métiers d'art.

Par ailleurs, le Mobilier national développera ses chantiers de restauration avec des Lycées professionnels tels que le Lycée des Métiers d'Art du bois et de l'ameublement de Revel, le Lycée Polyvalent Boutet de Monvel de Lunéville, le Lycée Professionnel Georges Lamarque à Rilleux-le-Pape et le Lycée Professionnel Joseph Constant à Murat.

Une formation unique en France : le Centre de Formation de la Facture d'Orgues à Eschau.

Créé en 1985, le centre de formation de la Facture d'Orgues à Eschau, est la seule formation existante en France et propose deux diplômes de baccalauréat professionnel en facture d'orgue : option organier et option tuyautier. Le métier de facteur d'orgue requiert la maîtrise de nombreuses techniques parmi lesquelles la menuiserie-ébénisterie, la mécanique, ou encore la mise en forme des métaux et de peaux. Avec près de 80 entreprises de facture d'orgue sur tout le territoire, intervenant dans la restauration d'orgues classés ou non au patrimoine, le métier offre des débouchés professionnels nombreux.



Développer le campus Versailles pour le patrimoine et l'artisanat d'excellence

Le Campus des métiers et des qualifications, dédié au patrimoine et à l'artisanat d'excellence, vise à donner un nouveau souffle à ces métiers, en accompagnant l'insertion des jeunes via une pédagogie basée sur l'expérimentation et l'immersion.

Le Campus Versailles est une initiative conjointe du château de Versailles, de l'Académie de Versailles et de CY Cergy Paris Université. Il a bénéficié du soutien de la Région Île-de-France et d'un important soutien de l'État via le Programme Investissements d'Avenir puis France 2030, de la Fondation Bettencourt Schueller, de la Fondation Engie et de l'ensemble des entreprises et des associations membres.

Le campus a pris place en novembre 2021 au sein de la Grande Écurie du château de Versailles. Architectes, maçons, menuisiers, fontainiers, cuisiniers, fontainiers, paysagistes... Le site était à son époque le plus grand chantier d'Europe et le lieu d'émergence d'un artisanat de haute qualité. Aujourd'hui, c'est un site pilote de 1000 m² qui a été aménagé, formant un véritable écosystème comprenant le parc et le château de Versailles, le Potager du roi de l'École Nationale Supérieure de Paysage, la petite Écurie et les ateliers de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, les plateaux techniques des lycées professionnels et agricoles du territoire, mais aussi les CFA partenaires, et, enfin, une résidence étudiante de 40 logements opérée par le Crous. Le tout sera complété, d'ici 2025, par l'ouverture de plateaux et de laboratoires techniques, grâce à l'aménagement de 6000 m² sur les ailes de Paris et de Saint-Cloud.

Donner plus de visibilité au prix Avenir Métiers d'Art

Le Prix Avenir Métiers d'Art, orchestré par l'Institut National des Métiers d'Art depuis 2002, est le seul prix qui récompense les jeunes dans les filières de formations aux métiers d'art. Il permet d'encourager ces futurs professionnels dans leurs parcours par le biais de dotations, et de valoriser de jeunes talents.

Le Prix est ouvert aux jeunes de moins de 26 ans, en formation initiale à temps plein ou en apprentissage dans le domaine des métiers d'art, dans l'année de l'examen.

Les lauréats seront mieux mis en valeur ainsi que leurs créations dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, à travers des expositions organisées au niveau régional dans des institutions patrimoniales de grande visibilité.

Alice Dauer, Artisan sellier, Lauréate nationale 2022 du prix Avenir Métiers d'art

« La création que j'ai portée dans le cadre du Prix Avenir Métiers d'Art m'a poussée à relever un nouveau défi : celui d'allier la tradition du métier de la sellerie avec la modernité que requiert une création innovante, prenant en compte le bien-être animal et la performance du cavalier. A travers sa bourse, le prix m'a offert des moyens supplémentaires pour investir dans de nouvelles matières et outils. Ma participation au concours m'a permis de mettre en avant ma volonté de me dépasser sans cesse, et j'ai à présent rejoint les ateliers sellerie de la maison Hermès. Le prix mérite désormais d'être mieux connu, notamment auprès du grand public, pour valoriser l'intelligence manuelle des jeunes. »

Accroître l'offre de formation continue pour les professionnels

Les formations aux métiers d'art sont encore trop dispersées et fragmentées, et ne trouvent pas toujours leur public ; celles qui ne sont pas soutenues par des acteurs privés restent fragiles.

Des parcours de visites avec médiation seront proposés au sein des Musées Nationaux (musée d'Orsay, Musée des Arts Décoratifs, ...) aux professionnels des métiers d'art enregistrés dans les Chambres de métiers et de l'artisanat.

Dans les manufactures nationales, un Centre de formation des apprentis (CFA) sera créé à l'initiative du Mobilier National. Dédié aux métiers de la décoration, il va permettre d'assurer l'ensemble des formations aux métiers d'art des manufactures nationales, les harmoniser, prendre en compte les besoins des manufactures et des ateliers en région, mais aussi favoriser les coopérations internationales. Il s'agira d'ouvrir ce CFA aux métiers devenus « orphelins » de leur formation, ou en tension dans les domaines connexes de ceux des manufactures (tissage textile, orfèvrerie de table, horlogerie), en lien avec l'INMA et le Comité Colbert. Ce CFA devra aussi faciliter les reconversions professionnelles à l'entrée et à la sortie de ces métiers par des partenariats avec les acteurs de la formation continue.

Accompagner la certification des formations auprès de France Compétences

Au cours des dernières années, des centres de formation ont relevé des difficultés concernant la reconnaissance de leurs certifications auprès de France Compétences, ce qui menaçait leur financement. Ces difficultés relevaient principalement d'un manque d'accompagnement pour les centres de formation dans le dépôt de leur candidature.

Avec la création de 5 postes de délégués territoriaux au sein de l'Institut national des métiers d'art, les centres de formation bénéficieront désormais d'un accompagnement individualisé de proximité dans leurs démarches de reconnaissance auprès de France Compétences, en lien avec les directions compétentes du ministère de la Culture et du ministère délégué des PME, du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

Accroître le nombre de Maîtres d'Art pour faire face au saut générationnel

Le dispositif Maître d'art – élève contribue à la pérennisation des savoir-faire rares et remarquables français. Créé en 1994 par le ministère de la Culture, le titre permet de récompenser le travail de transmission entre détenteur du geste et son élève, au sein de l'atelier, notamment pour des métiers dont il n'existe plus de formation.

Le titre de Maître d'art est décerné à vie à des professionnels des métiers d'art qui s'engagent pendant trois ans dans un processus de transmission à un élève. À ce jour, 149 Maîtres d'art ont été nommés par le ministère de la Culture. Cependant, face à l'accélération des départs à la retraite compte-tenu de la pyramide des âges, il convient d'agir.

Le budget annuel du programme national Maîtres d'art – élève est doublé (+ 850 000 euros sur trois ans) afin d'augmenter le nombre de lauréats dans chaque promotion. Ils seront davantage sollicités dans le cadre de masterclass au sein des formations initiales et bénéficieront d'une indemnité de pertes de gains à ce titre.

**Ludovic Marsille, Maître d'art,
et son élève Alice de Kerchove
de Denterghem, Promotion 2019.
Serruriers – Cleffier à Plouray, en Bretagne.**

« Le dispositif Maîtres d'art – élève est un formidable dispositif ! En tant qu'artisan des métiers d'art, on se sent souvent seul dans notre activité. Le fait de pouvoir partager, au-delà de la transmission, est donc fondamental. Si je le faisais déjà dans un cadre informel, le dispositif, grâce au soutien financier qu'il apporte, permet de consacrer plus de temps à l'élève car les pertes de chiffre d'affaires sont ainsi compensées.

Grâce au soutien de la Fondation Bettencourt-Schueller, qui finance des stages complémentaires à l'élève, le partage du savoir-faire est double ! Ils ont permis à mon élève d'aller plus loin en abordant des techniques que je ne maîtrisais pas, et qu'elle m'a transmis à son tour.

Le titre de Maître d'art, remis par le ministère de la Culture, offre également une certaine reconnaissance de notre savoir-faire, et couronne un engagement important, de collaboration et d'échanges. Avec mon élève, nous partageons désormais un atelier commun, mais le dispositif et l'accompagnement de l'INMA ont été des facilitateurs pour transmettre ce métier orphelin de formation. »



Élèves –Maitres - Alice et Ludovic
au château de Versailles,
la bibliothèque du Dauphin

Poursuivre l'Accélérateur « Savoir-faire d'exception » de Bpifrance

L'Accélérateur de Bpifrance « Savoir-faire d'exception » vient d'être créé, réunissant dans un programme d'accompagnement intensif 25 dirigeants d'entreprises des métiers d'art, liées à la création de biens et services, ou la restauration du patrimoine, pour construire et piloter leur stratégie. Au cours d'un parcours de 18 mois, et portés par un véritable « esprit de promotion », les dirigeants structurent leur entreprise en profondeur, partagent entre pairs, et se connectent à l'écosystème de la filière.

Un volet individuel, à travers du conseil sur mesure, leur permet de travailler sur les leviers prioritaires de croissance de leur entreprise. En parallèle, le volet collectif réunit la promotion lors de journées de formation et de rencontres dédiées aux enjeux spécifiques de la filière.

Ce dispositif, financé par le Gouvernement dans le cadre du Plan France 2030, est opéré avec le concours de l'INMA et, pour la formation, Kedge Business School, l'une des grandes écoles partenaires de Bpifrance.

Après le lancement de la première promotion en décembre 2022, l'Accélérateur Savoir-faire d'exception est reconduit en 2024 et 2025 pour accompagner deux nouvelles promotions de 25 entreprises, pour un budget total de 3 millions d'euros.



Martin Pietri, Fondateur des manufactures Emblem

La maison Emblem regroupe 4 manufactures : la manufacture Taillardat, qui conçoit et fabrique du mobilier grand style, Craman-Lagarde, pour la marqueterie, Vernaz&Filles, travaillant la feuille d'or, ainsi que les Emaux de Longwy 1798 qui perpétue les faïences décorées avec des émaux cloisonnés. Emblem fédère ainsi la quintessence des savoir-faire d'exception pour le mobilier et les arts décoratifs.

« J'ai choisi de participer à l'accélérateur de BPI France parce que sa thématique sur les savoir-faire d'exception me correspond parfaitement et parce qu'il donne l'opportunité de se réunir entre pairs. Entre entreprises aux profils différenciés mais aux enjeux communs, nous trouvons des solutions à des problématiques communes tant en matière d'exports, de recrutement, et de formation par exemple. L'incubateur permet de créer une véritable communauté des savoir-faire et tisser des liens de proximité dans toute la France. Avec des interlocuteurs aux profils variés, chaque session offre de nouvelles perspectives de développement pour notre activité et permet de bénéficier d'un accompagnement et de conseils pour évoluer et grandir».



Site verrier de Meisenthal - Laurent Beckrich, Communauté de Communes du Pays de Bitche

3. Placer les métiers d'art au cœur des territoires

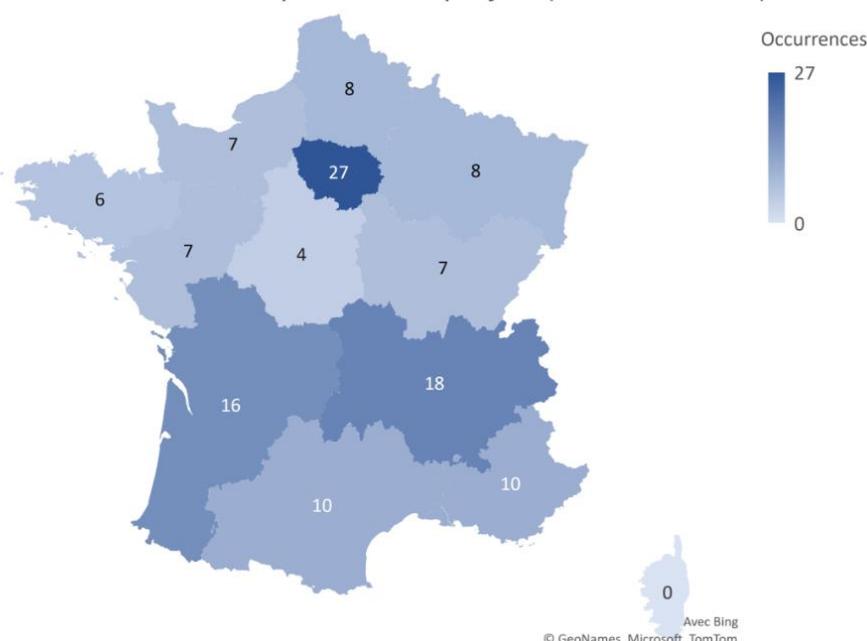
Porcelaine de Limoges, cristal de Baccarat, cuir en Nouvelle-Aquitaine,... les métiers d'art irriguent les territoires, leur donnant une force historique et patrimoniale, incarnée par la transmission d'un savoir-faire unique. Atouts culturels, ils sont aussi des atouts économiques, qui peuvent contribuer à la dynamisation des territoires, en favorisant la relocalisation d'une production de proximité. Cette nouvelle stratégie nationale en faveur des métiers d'art place l'ancrage territorial au cœur de nos priorités.

Créer des pôles territoriaux Métiers d'Art dans les territoires

Dans le cadre de France 2030, 46,8 millions d'euros sont dédiés à la création de pôles territoriaux des industries culturelle et créatives, en majorité centrés sur les métiers d'art, du design et de la mode. Ce dispositif ambitieux soutient l'émergence d'initiatives mutualisées qui visent à structurer un écosystème local ou régional (partage de ressources et de matériaux, ateliers collaboratifs, « makerspace », expositions, temps de ventes en commun...)

Clos le 31 mars 2023, le premier appel à manifestation d'intérêt a reçu **134 dossiers de candidature dans 13 régions, dont l'Outre-mer**. 80 concernent les métiers d'art. La pré-sélection est effectuée par la Caisse des Dépôts et Consignations. Les projets retenus devront affiner leurs propositions en vue d'une sélection finale à la rentrée 2023.

Provenance des porteurs de projets (hors outre-mer)



Promouvoir la production de laines françaises via les manufactures nationales.

Le Campus des métiers d'art et du design, Paris-Manufactures des Gobelins, en partenariat avec le Mobilier national et le Collectif Tricolor, a organisé un concours pour valoriser le travail des acteurs de la laine. Ces acteurs ont pour ambition d'améliorer la qualité et d'accroître l'usage des laines françaises, tout en faisant la promotion des métiers et des savoir-faire de chaque maillon de la filière.

Le Mobilier national travaille, pour ses créations (tapis, tapisseries, décors...) à la relocalisation de ses consommations de lin, de soie mais aussi de la laine. Les savoir-faire d'exception des manufactures du Mobilier National, et les vitrines dans lesquels ses collections rayonnent, sont une opportunité majeure pour valoriser les initiatives locales et encourager le développement d'une nouvelle chaîne de valeur.

En France, 77% de la laine des 6,5 millions de moutons exclusivement élevés pour leur lait ou leur viande sont exportés vers la Chine. Le coût de la tonte (1,50€ par mouton) est largement supérieur aux revenus de la laine faisant de la tonte des moutons une perte pour les éleveurs. Dans une démarche biodégradable, éco-responsable et renouvelable, des groupements d'éleveurs de moutons unissent leurs forces pour valoriser, sur le sol français, cette laine des toisons de leurs troupeaux.

Le concours « la laine de demain » a permis de proposer des solutions innovantes pour la fabrication d'objets en laine ou la transformation de la laine en un matériau utilisable pour des usages différents.

Aider à la reprise d'atelier

Les artisans d'art pourront désormais bénéficier d'une allocation d'installation d'atelier (AIA) ou d'achat de matériel attribuée par le ministère de la Culture via les directions générales des affaires culturelles (DRAC) de leur région de résidence ou les directions d'affaires culturelles pour les territoires d'Outre-mer. Cette aide était jusqu'ici réservée aux artistes du champ des arts visuels (peinture, dessin, sculpture, photographie, design). Elle permettra de financer l'installation d'atelier et l'achat de matériel dans les domaines des arts décoratifs et des métiers d'art, en tenant compte de l'intérêt artistique du projet, des conditions de sa réalisation et de la démarche professionnelle du demandeur.

Développer des manufactures de proximité

Espaces de production et de travail mutualisés, les manufactures de proximité permettent de regrouper des communautés de professionnels, et contribuent à la relocalisation de l'activité de production et au renforcement économique des territoires. 100 manufactures ont d'ores et déjà été créées dont la moitié sont consacrées aux métiers d'art.

Pour parfaire ce maillage territorial, une nouvelle vague de 10 nouvelles Manufactures de Proximité sera lancée en 2024 pour un montant de 3 M€. Cette mesure vise à soutenir les tiers-lieux productifs, ateliers partagés dans les territoires, au service des métiers d'art.

Un exemple de manufacture de proximité : le portrait de Make Ici, par Nicolas Bard, son cofondateur

« Chez Make ICI nous concevons et gérons des manufactures collaboratives et solidaires permettant aux entrepreneurs du « Faire » (artisans, designers, artistes, marques Made in France, créatifs, etc.) de lancer et développer leur activité économique dans nos ateliers partagés. Les parcs machines de fabrication professionnelle et numérique, les espaces de stockage et les salles d'assemblages sont mutualisés. Y ont été instaurés aussi : des formations techniques et des ateliers animés par des professionnels, des services d'accompagnement, etc.

Nos manufactures relancent des quartiers productifs, réimplantent des pratiques qui permettent à tous, habitants, makers, entrepreneurs et collectivités de produire à nouveau localement et d'innover. Make ICI met en place des circuits courts, milite pour que chacun fasse par soi-même, seul ou accompagné avec un maximum de matériaux recyclés. Petit à petit, se développe ainsi un écosystème qui favorise durablement l'activité locale.

Make ICI compte désormais plus de 350 résidents, répartis sur 12 000 m² à Montreuil, Marseille, Nantes, Wasquehal et à Tours. »

Credits Sophie Zenon fondation Bettencourt Schueller



Développer le tourisme de savoir-faire

De nombreuses entreprises, sur l'ensemble du territoire, mobilisent des savoir-faire d'excellence, méconnus du grand public et souvent peu accessibles. Favoriser l'accès à ce patrimoine, le rendre plus visible, est indispensable pour faire connaître la multitude et la richesse des métiers d'art français. Afin de lever les freins que les entreprises, notamment les EPV, peuvent rencontrer pour accueillir du public, et de les encourager à le faire, une convention est signée avec l'association « Entreprises et découverte ». Cette association référence et valorise les entreprises qui ouvrent leurs portes sur le territoire national.

Pendant deux ans, une expérimentation sur deux départements de « routes du savoir-faire » pilotée par le Ministère de la Cohésion des Territoires vise

à mettre en avant les lieux d'intérêts patrimoniaux et artisanaux dispersés, en les structurant sous le format de circuits. Vecteurs d'un parcours historique mais aussi d'une filière économique, cet itinéraire autour des savoir-faire vise à être pérennisé. L'expérimentation permettra de structurer une offre touristique départementale, identifiée par les offices de tourisme et les départements, et de financer l'installation de panneaux signalétiques sur les routes départementales.

Un exemple en Région Sud : Le salon des métiers d'art des Baux-de-Provence

Le village des Baux-de-Provence, classé Plus Beau Village de France et Site patrimonial remarquable, a organisé, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Provence – Alpes – Côte d'Azur, et l'Office du Tourisme, un salon regroupant une trentaine de professionnels des métiers d'art (broderie d'art, bijouterie, tissage, plumasserie, peinture en décor du patrimoine, etc.).

Installés dans les différents lieux emblématiques du vieux village, les artisans ont partagé, pendant les JEMA, leur univers à travers des ateliers d'initiation et des démonstrations à plus de 5000 visiteurs dont beaucoup de familles avec enfants, mais également de connaisseurs ou de curieux !

Elodie Cartier Millon céramiste salon des Baux de Provence



Mobiliser la commande publique au service des métiers d'art

Le Mobilier national se compose de manufactures réparties sur l'ensemble du territoire. La manufacture de tapisserie à Paris et Beauvais ; de tapis de la Savonnerie, à Paris et à Lodève ; l'atelier de dentelle aux fuseaux du Puy-en-Velay et à l'aiguille d'Alençon ; l'atelier de restauration de tapisserie à Paris et Aubusson. 26 métiers d'art sont ainsi exercés au Mobilier national, parmi les 281 répertoriés par l'INMA. En parallèle, le Mobilier national collabore avec presque 500 partenaires privés et artisans en restauration et création. Ces partenaires sont implantés dans 233 villes réparties dans 52 départements, et représentent 48 autres métiers d'art.

Au cœur de l'écosystème des métiers d'art, le Mobilier National à travers ses programmes de restauration du patrimoine français, participe donc activement à la préservation et la valorisation de l'excellence des gestes français.

Une nouvelle campagne de restauration élargie à l'ensemble des manufactures nationales, dotée d'un budget de 2M€ pendant trois ans, permettra non seulement de préserver un patrimoine d'exception, mais aussi de favoriser la conservation et la transmission des savoir-faire rares.

La campagne de restauration du mobilier national 1930-1950

Pour encourager l'activité de femmes et d'hommes qui, chaque jour, font vivre des savoir-faire exceptionnels, le Mobilier national a conduit en 2021-2022 un plan de restauration inédit de pièces de sa collection de meubles et de luminaires des années 1930 à 1950. Ces objets mettant en œuvre des matériaux rares et difficiles à travailler ont été présentés durant l'exposition « le Chic ! arts décoratifs et mobiliers français 1930 – 1960 ».

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir des pièces d'une qualité remarquable, en écho à l'histoire de France : des commandes effectuées lors de l'Exposition internationale de Paris en 1937, aux luminaires du paquebot Normandie, en passant par des pièces iconiques de la Reconstruction. Témoin de l'Art déco et des recherches dans le domaine des arts décoratifs pendant les années 1930-1950, tous ces objets ont mobilisé un savoir-faire précis et le talent de métiers d'excellence : gainier, bronzier, lustrier, miroitier, ébéniste...

Atelier Maison Brazet @lllrdman



En outre, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat assure la promotion du **dispositif « 1% œuvre artistique »** aux artisans d'art pour les constructions publiques. Avec une cible particulière sur les bâtiments scolaires et les espaces culturels, ce projet propose d'offrir aux artisans un espace d'expression unique et privilégié de leur talent, tout en sensibilisant aux métiers d'art tous les jeunes qui fréquentent ces établissements.

Créer un fonds de soutien aux métiers d'art dans les territoires

Le ministère de l'artisanat soutiendra le développement d'un fonds de soutien aux métiers d'art opéré par la Fondation du Patrimoine. Il s'agira d'identifier les projets locaux faisant appel à ces savoir-faire, et de soutenir en priorité ceux qui mobilisent les métiers du patrimoine les plus fragiles, selon un cahier des charges défini avec le ministère.

Développer un annuaire des métiers d'art comme outil d'appui pour les marchés publics et la transmission-reprise

Il s'agit, d'ici 2025, de pouvoir disposer d'un outil qui répertorie précisément les entreprises et les entrepreneurs du secteur, ce qui permettra de renforcer leur visibilité et leur réseau, à la fois pour repérer les chefs d'entreprises sur le point de se retirer, dans une logique de transmission des savoir-faire mais aussi pour susciter des réponses groupées aux appels d'offre publics et privés

Faire monter en puissance le label EPV

Le label « EPV »

Créé en 2005, ce label de l'État rattaché au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a été mis en place pour distinguer des entreprises françaises artisanales et industrielles aux savoir-faire rares et d'exception. Attribué pour une période de cinq ans, ce label rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits. **Il apporte aux entreprises labellisées une reconnaissance nationale et internationale.** Il favorise également leur développement, permettant notamment de bénéficier d'une majoration du Crédit d'Impôt Métier d'Art (CIMA). Ainsi, les entreprises EPV peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 15 % de la somme des salaires et charges sociales afférents aux salariés directement affectés à la création d'ouvrages réalisés en un seul exemplaire ou en petite série, ou à la restauration du patrimoine (contre 10% pour les entreprises non labellisées).



Renforcer la marque EPV

La marque EPV sera renforcée grâce à une stratégie de valorisation impliquant l'Etat comme les entreprises. Une cérémonie annuelle de remise du label sera organisée pour créer un événement solennel autour du label. La charte graphique du label sera modernisée. Les entreprises détentrices du label seront également associées à la communication autour de ce dernier, pour valoriser leur savoir-faire et l'excellence qu'il représente.

Réviser les critères d'attribution du label EPV afin de renforcer son excellence

Le critère du savoir-faire rare et celui de la territorialité seront renforcés, et les entreprises détentrices du label seront tenues de mettre en valeur le logo EPV dans leurs outils de communication, pour mieux le faire connaître auprès des consommateurs. Un nouveau critère RSE sera prévu, afin de valoriser le caractère vertueux des EPV.

Créer un site Internet dédié au label "EPV" et rendre accessible en ligne un annuaire actualisé et interactif des entreprises labellisées EPV

L'annuaire des entreprises EPV permettra des recherches et des filtres par nom, par domaine, par région et mettra à disposition des fiches descriptives pour chaque entreprise labellisée, avec un carrousel d'images ou de vidéos.

Créer un « incubateur EPV » afin de repérer et accompagner les TPE/PME à signaux faibles vers une candidature et l'obtention du label. Piloté par les CMA en synergie avec les associations régionales des EPV, ce dispositif aura pour objectif d'aller chercher des petites et nouvelles entreprises des métiers d'art afin de les accompagner et de garantir le succès de leur lancement, leur transmettre les bonnes pratiques et les orienter vers les aides et dispositifs dont ils peuvent bénéficier pour développer leur activité, et les mettre en relation également.

Lancer le plan « 2 500 EPV » en 2025: sans sacrifier l'excellence du label, il est possible d'augmenter significativement le nombre d'entreprises labellisées, car le vivier de talents répondant potentiellement aux critères existe notamment parmi les TPE et PME.

Valoriser les très nombreuses entreprises détentrices de savoir-faire rares est essentiel afin de préserver et protéger ces compétences spécifiques, et de les mobiliser dans le cadre de partenariats en particulier avec des grandes maisons et les industries.

C'est pourquoi la stratégie gouvernementale porte l'objectif volontaire de doubler le nombre d'entreprises labellisées et de parvenir à 2 500 entreprises EPV dès 2025, date qui marquera les vingt ans du label. Cette montée en puissance s'appuiera notamment sur l'« incubateur EPV » qui permettra aux plus petites entreprises d'être accompagnées dans leur labellisation. Le label EPV est en effet un atout identifié pour le développement économique des TPE/PME, car en reconnaissant la maîtrise de savoir-faire d'exception, il favorise les collaborations avec les grandes maisons et les industries en recherche de partenariats.

Une mission confiée à Philippe Huppé pour le développement des Indications géographiques

Instaurée en 2014 par la loi « Consommation », l'indication géographique met en évidence un lieu ou une région de production précis et détermine les qualités caractéristiques du produit originaire de ce lieu. Ce dispositif améliore la transparence pour le consommateur sur l'origine et le mode de fabrication des produits, reconnaît et met en valeur des savoir-faire, et les territoires de production.

A ce jour, seules 13 indications géographiques artisanales ont été homologuées en France, dont la plus célèbre est la Porcelaine de Limoges et la dernière née les « poteries d'Alsace Soufflenheim / Betschdorf ». Or, ce dispositif est porté désormais au niveau européen après l'accord obtenu mardi 2 mai, par les négociateurs du Parlement et du Conseil. Selon le Parlement européen, la législation "permettra de remédier aux différences entre les systèmes nationaux en protégeant des produits de renommée locale tels que les bijoux, les textiles, la dentelle, les pierres naturelles, la coutellerie, le verre et la porcelaine, tant dans l'UE qu'à l'échelle internationale". Quelque 800 produits pourraient être concernés à travers l'Europe.

Dans le cadre de la stratégie gouvernementale en faveur des métiers d'art, une mission est confiée au président de l'association Villes & Métiers d'art et ancien député de l'Hérault, Philippe Huppé, auteur de deux rapports parlementaires sur les métiers d'art. Il travaillera au développement des indications géographiques en France et à la mise en place d'associations de filière qui permettent de regrouper autour d'un objet d'intérêt commun tous les acteurs locaux, du producteur de matières premières au distributeur, en passant par le transformateur.

4. Soutenir la recherche, l'innovation et la création

*L'innovation dans les métiers d'art est un processus permanent qui permet d'allier **tradition** et **modernité**. La recherche et l'expérimentation sont déterminants pour transformer la matière et trouver de nouvelles applications. Elles permettent de créer des ponts entre les disciplines, de développer de nouveaux outils et de nouvelles techniques (coupe laser, ...) et de favoriser ainsi la compétitivité économique des artisans.*

Par ailleurs, l'usage dans les processus de fabrication traditionnels de substances toxiques (tel le plomb) doit trouver des alternatives conformes à l'évolution des réglementations et des nouvelles exigences environnementales. A cet égard, la recherche et l'innovation sont essentielles pour faire évoluer les pratiques tout en assurant la préservation de ces savoir-faire. Plus encore, l'innovation et le numérique peuvent servir cette préservation et la mémoire des gestes parfois séculaires.

Cartographier les aides à l'innovation

Du fait d'un grand nombre d'aides, d'une méconnaissance des dispositifs et parfois d'une complexité ressentie à y candidater, les entreprises des métiers d'art ne sollicitent pas l'ensemble des aides auxquelles elles pourraient prétendre. Pour y remédier, CMA France s'est vu confier la mission d'aiguiller les entreprises des métiers d'art vers les aides auxquelles elles ont droit, en fonction de leurs spécificités et de leurs besoins. Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat pourront aussi sur chaque territoire favoriser des synergies entre acteurs locaux, notamment en termes de formation ou d'innovation.

Dans le cadre de ces missions, CMA France gère et tient à jour la plateforme <https://www.aides-entreprises.fr/> qui recense les aides financières publiques accessibles aux entreprises. Pour permettre aux entreprises des métiers d'art d'identifier facilement et rapidement les aides dont elles peuvent bénéficier, le moteur de recherche de la plateforme sera revu afin de permettre un filtre plus précis.

Développer la recherche appliquée pour les métiers d'art

La recherche appliquée aux métiers d'art au sein des manufactures nationales fera l'objet d'un pilotage coordonné au sein du Mobilier National, visant à mieux la valoriser et à créer des ponts entre chaque pratique.

Un pôle de recherche et d'innovation dans le domaine du mobilier, des arts textiles et des arts du feu, sera ainsi créé pour mettre l'éco-responsabilité au cœur de la recherche. Il permettra de soutenir avec les partenaires des manufactures (le Campus des métiers d'art, de la mode et du design, Saclay, le CNAM, le Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre...), des programmes de recherche sur les éco-matériaux, la durabilité et les circuits courts.

Enfin, le Campus des métiers d'art, de la mode et du design de Paris - Manufacture des Gobelins - accueillera une grande matériau-thèque écoresponsable et accessible à tous.

Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) contribuera quant à lui à la recherche sur les matières (pierre, verre, métal, céramique) et techniques de restauration au sein des musées nationaux.

Le laboratoire de recherche appliquée de Sèvres

Au sein de la Manufacture de Sèvres, il travaille aussi bien sur les couleurs que sur le matériau céramique. Avec plus de 350 essais en 2021, le laboratoire œuvre pour trouver de nouvelles couleurs et des techniques innovantes pour répondre aux exigences créatives des artistes invités. L'atelier accueille également des chercheurs en thèse chaque année.

Conserver les métiers d'art en voie de disparition par la numérisation des gestes

Du fait de débouchés parfois restreints, de formations longues ou inexistantes, certains métiers d'art peuvent faire face à un risque de déperdition de leurs savoir-faire. Cela a été le cas par exemple avec l'art de la dentelle qui aurait pu se perdre s'il n'avait pas été préservé dans les manufactures nationales du Puy-en-Velay et d'Alençon, préservation qui permet aujourd'hui au secteur de connaître un nouvel essor.

La préservation de ce patrimoine est donc essentielle et les nouvelles technologies offrent des possibilités nouvelles. La création d'une banque de gestes numériques viendra à l'appui de cette stratégie en assurant la conservation des savoir-faire via la numérisation des gestes et techniques ancestraux menacés de disparaître. Les futurs apprentis pourront répéter des gestes rares dans les univers virtuels avant de les maîtriser pleinement au contact de la matière.

Le projet [G]host du Cerfav

Les outils numériques peuvent permettre aujourd'hui de définir un environnement de réalité mixte, qui utilise des données issues de capteurs, et de les combiner par la suite à des mondes virtuels. Différents matériels, logiciels, interfaces sensorielles et applications permettent la création de contenus pour la réalité virtuelle, la réalité mixte, la réalité augmentée, ou la réalité cinématique. Ces dispositifs ne permettent pas encore la capture de gestes fins tels que ceux exécutés par le souffleur de verre.

Le projet [G]host, conçu par le Cerfav (Centre européen de recherches et formation aux arts verriers), permet de disposer d'un cadre conceptuel exploitant largement les technologies de numérisation des mouvements pour atteindre des objectifs de recherche dans le champ des métiers d'art (sauvegarde du patrimoine culturel, pédagogie, apprentissage, santé etc.), avant de s'étendre au monde industriel.

L'instrumentation numérique des outils traditionnels et leur connexion à divers dispositifs de retour (visuel, sensitif, etc.) constituent une véritable salle d'entraînement qui permet de chercher, tester et apprendre de ses erreurs sans éprouver le stress de l'atelier ou consommer des ressources précieuses.



Cerfav - projet [G]host - numérisation des gestes

Agir pour la transition écologique des métiers d'art

En produisant des produits durables, et en valorisant le ré-emploi, les métiers d'art sont des atouts majeurs au service de la transition écologique.

Pour autant, il s'agit d'accompagner ces activités pour en rendre plus vertueuses les pratiques, de la conception à la production.

La création d'un environnement favorable au développement de pratiques plus durables des TPE métiers d'art est nécessaire, permettant de notamment de réduire leur empreinte environnementale, mais également d'améliorer leur compétitivité sur le marché.

Dans le cadre de la stratégie gouvernementale, l'accompagnement des métiers d'art dans la transition écologique devient un des critères majeurs du Contrat d'objectif et de performance des Chambre des métiers et de l'artisanat. Entamer une démarche de transition nécessite au préalable la réalisation d'un état des lieux de sa situation. CMA France propose aux entreprises des diagnostics sur l'énergie, l'isolation, la mobilité, etc. CMA France déploie également sur le terrain des programmes de sensibilisation et d'accompagnement à la transition écologique et énergétique.

5. Développer les métiers d'art à l'international

Patrimoine français en perpétuelle réinvention, les métiers d'art constituent des savoir-faire particulièrement valorisés et recherchés à l'étranger. L'enjeu est aujourd'hui de les rendre plus visibles et de valoriser les échanges entre artisans français et étrangers, par le biais de nos programmes de résidences, mais également d'une présence forte dans les grands événements internationaux. Il s'agit de faciliter les débouchés à l'export pour les professionnels. Notre diplomatie culturelle sera pleinement mobilisée pour faire valoir la création et l'artisanat français, notamment au sein de ses postes diplomatiques dans les pays les plus stratégiques.

L'Institut Français se mobilise pour mener trois nouveaux programmes afin de valoriser les métiers d'art à l'international

L'Institut français se mobilise pour le développement à l'international des métiers d'art à travers un soutien renforcé aux acteurs du secteur et de nouveaux programmes à partir de 2024.

Trois actions sont mises en œuvre pour valoriser et accompagner la filière métiers d'art à l'international.

Amplifier la présence des métiers d'art français dans des événements internationaux prescripteurs (expositions, biennales, salons, marchés...), en favorisant l'invitation de professionnels français et la venue de délégations, et en renforçant leur visibilité par la communication et la mise en contact. Ce soutien pourra être sollicité par des artisans d'art basés en France, des institutions françaises ou étrangères qui les invitent, ou le réseau culturel français à l'étranger.

Valoriser la créativité et la diversité des métiers d'art en France en invitant des professionnels et commanditaires étrangers pour des programmes de visites d'ateliers et de manufactures, et des rendez-vous avec les professionnels français et les grandes institutions du secteur, comme le Mobilier National, les Manufacture de Sèvres et des Gobelins ou encore Ateliers d'art de France.

Proposer des bourses de mobilité permettant aux artisans d'art d'effectuer une recherche créative à l'étranger, d'une durée de 1 à 2 mois, dans le pays de leur choix. Ces bourses s'inscrivent en complémentarité avec l'accueil de créatrices et créateurs des métiers d'art en résidence (Villa Médicis à Rome, Villa Kujoyama au Japon, Villa Albertine aux États-Unis, Villa Swagatam en Inde...).

En complément de ces actions, le **programme ICC Immersion**, piloté par l'Institut français et Business France, en lien avec la Banque des Territoires, sera largement ouvert aux entreprises de la filière Métiers d'art afin d'appuyer leur internationalisation et les accompagner dans la conquête de nouveaux marchés.

Dans le cadre de **France 2030**, le programme « ICC Immersion » est, en effet, dédié au soutien à l'export des entreprises culturelles. Il bénéficie d'un budget de 10,5 millions d'euros. Il est destiné aux entrepreneurs de la culture qui portent un projet innovant et qui souhaitent accélérer leur développement à l'international sur un marché cible. Le Canada, la Corée du Sud, Israël, le Royaume-Uni et Taïwan ont été retenus à ce stade comme territoires à fortes opportunités de marché.



Un exemple de valorisation des savoir-faire français à New-York : Oui Design

Créé en 2015 par l'ambassade de France aux États-Unis, le programme Oui Design vise à promouvoir le design français à New York et encourager les échanges transatlantiques entre artisans, designers, manufactures et éditeurs. Il se déploie chaque année au mois de mai, à travers des expositions, coopérations entre écoles, projets de création, présentations au salon WantedDesign et rencontres. En facilitant la transmission et en renforçant les liens économiques entre les deux pays, Oui Design se veut une vitrine des savoir-faire français dans l'une des principales scènes du design international.

En mai 2023, le programme Oui Design s'ouvre plus particulièrement aux métiers d'art, en proposant un parcours dédié à la scène française dans le cadre du festival NYC x Design, autour d'une trentaine d'acteurs français du design et des métiers d'art.

Par ailleurs, la Fondation Bettencourt Schueller accompagne la Villa Albertine jusqu'en 2026 en soutenant les résidences métiers d'art et design. La Villa Albertine est la 4ème Villa de la France à l'étranger sur un modèle nouveau, déployé dans dix villes des États-Unis et non d'une seule villa dans une seule ville. Une attention est portée à l'accès au marché américain pour les artistes et les artisans d'art, dans une démarche qui prolonge celle de la Fondation Bettencourt Schueller, engagée depuis plus de 20 ans en faveur des métiers d'art. Ce partenariat ambitieux participe au rayonnement du secteur à l'international en renforçant très concrètement la visibilité de la création et de l'excellence française aux États-Unis. Il s'agit par ailleurs de multiplier les synergies – culturelles, créatives et économiques – en tissant des liens avec les grandes écoles et institutions du pays, et en permettant aux artisans d'art de rencontrer les grands acteurs du marché américain, l'un des plus influents au monde.

Un plan ambitieux d'ameublement des ambassades françaises à l'étranger

Un contrat pluriannuel d'ameublement, entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les Manufactures nationales sera conclu pour promouvoir les arts décoratifs et la création contemporaine. Il s'agit de renouer avec la tradition de la commande à des créateurs français d'aménagements et de grands décors des lieux de prestige de la France dans le monde, afin d'accroître la visibilité des savoir-faire français à l'international.

A l'occasion des rénovations d'ambassades, en particulier dans les zones géographiques stratégiques pour l'exportation des créations françaises, des concours seront lancés pour créer des ensembles décoratifs vitrines des savoir-faire de nos entreprises.

Des partenariats d'excellence avec les « Villas » à l'étranger seront poursuivis à l'image de celui noué entre le Mobilier national et l'académie de France à Rome pour remeubler la Villa Médicis ou avec la Villa Albertine pour la conception et la réalisation d'un nouveau décor de l'Atelier d'Helen Hay Whitney situé au dernier étage du siège new-yorkais des services culturels de l'Ambassade de France aux Etats-Unis.

Les métiers d'art au cœur de l'exposition universelle OSAKA 2025

A l'occasion de l'exposition universelle Osaka qui se tiendra du 13 avril au 13 octobre 2025, les métiers d'art français et, notamment les entreprises « EPV », seront particulièrement mis en valeur au sein du pavillon français dont le thème sera « Audace et Savoir-faire ». Les savoir-faire d'exception, les exemples des réalisations prestigieuses conservées dans les collections nationales, les créations les plus remarquables des créateurs contemporains promues dans le cadre des commandes publiques seront les fers de lance de cette offensive des talents français sur la scène internationale. A l'appui de la stratégie en faveur des métiers d'art, le gouvernement déploie 42 millions d'euros pour la réalisation de ce pavillon, avec le mécénat exceptionnel du groupe LVMH et de divers contributeurs privés.



Les grands évènements internationaux participent au rayonnement des métiers d'art français. La Manufacture des Gobelins, par exemple, a tissé une tapisserie en hommage à l'histoire des Jeux Olympiques dessinée par Marjane Satrapi qui sera livrée en 2024, après 3 ans de travail, pour orner l'un des lieux emblématiques de cet évènement historique international.

[Demander photo](#)

Promouvoir les savoir-faire français sur les principales scènes internationales du design et des métiers d'art

Le Mobilier National est chargé de piloter une présence française unifiée, chaque année dans cinq des principales scènes internationales des arts décoratifs et du design (foires, salon, design week). Les semaines du design de grandes capitales du monde entier permettront de mettre à l'honneur « la french touch » des métiers d'art et des savoir-faire nationaux. En tant qu'ensemblier, le Mobilier National participe ainsi à la reconnaissance des métiers d'art français à l'étranger dans le champ des arts décoratifs.

Les manufactures nationales à Tefaf Maastricht

Présentes dans ce grand rendez-vous du marché de l'art international, les manufactures nationales ont permis aux créations des designers français ainsi qu'aux savoir-faire de la manufacture de Sèvres de rayonner grâce à des stands remarquables spécialement conçus pour mettre en avant l'excellence française et les entreprises qui y contribuent au quotidien. Cet affichage international, au centre de ces foires fréquentées par les plus grands collectionneurs du monde entier, est une façon d'affirmer le leadership de la France en matière de métiers d'exception.

Accueillir des créateurs en résidence au sein des manufactures nationales.

Parce que l'ouverture internationale des métiers d'art passe également par l'accueil de créateurs étrangers, divers projets de résidences de courte, moyenne ou longue durée, initiés de façon expérimentale au sein des manufactures nationales, vont être pérennisés et élargis. Un programme de résidence de créateurs et artisans sur les sites des manufactures nationales en région sera expérimenté.

Ouvrir des opportunités à l'export

La Team France Export au service des métiers d'art à l'export

Dans une dynamique de développement économique des entreprises des métiers d'art, l'export est une source d'opportunités à amplifier. Au plan international, les entreprises labellisées EPV sont les ambassadrices de l'excellence du savoir-faire français. Elles constituent et représentent un réseau d'exception de la production artisanale et industrielle française pour les clients et prescripteurs recherchant des prestataires reconnus pour leur

respect du métier et leur aptitude à atteindre des exigences de qualité élevées. Ainsi, en trois ans, 1000 entreprises seront sensibilisées aux enjeux de l'internationalisation par Business France et 600 entreprises seront accompagnées dans l'identification d'opportunités et la prospection de marchés étrangers.

Une revue annuelle de l'excellence française en langue anglaise

Dans le cadre de la stratégie gouvernementale en faveur des métiers d'art, un appel d'offre sera lancé pour créer une revue annuelle en langue anglaise chargée de promouvoir les savoir-faire français et les métiers d'art à l'international. Ce support de haute qualité sera édité et diffusé dans les réseaux diplomatiques et culturels étrangers, et auprès du grand public et des commanditaires étrangers. En se proposant comme « vitrine » de l'excellence à la française, elle permettra de créer de nouveaux débouchés économiques en multipliant les commandes auprès des artisans français.

La méthode : la co-construction

La stratégie présentée est le fruit d'un travail de concertation engagé entre les ministères et l'ensemble des professionnels des métiers d'art, ses acteurs, et leurs organisations.

Dans le cadre de l'élaboration du plan, cinq groupes de travail ont été constitués et réunis à différentes reprises. Composé des administrations concernées et des parties prenantes de l'écosystème des métiers d'art, chaque groupe a eu pour objectif d'identifier les enjeux pour chaque axe du plan et de proposer des pistes pour y répondre, qui pour ont été retenues dans ce plan.

En réunissant des représentants des territoires (CMA, Régions, ...), des associations (de l'or dans les mains, INMA, Comité Colbert,...) des opérateurs nationaux (Mobilier National, Business France, BPI France, ...), des Fondations (Bettencourt Schueller, Terre et fils...) ces échanges ont été représentatifs des enjeux qui se posent aujourd'hui pour le développement des métiers d'art.

Les échanges avec les différentes fédérations des métiers d'art mais aussi avec de grandes maisons des savoir-faire français, ont permis de renforcer notre volonté de fédérer les différentes initiatives existantes et de développer une nouvelle ambition nationale en faveur des métiers d'art.

Les partenaires consultés

Association Petites Cités de Caractère de France	CMA France	LVMH
Association Ville et Métiers d'art	Comité Colbert	Make Ici
Ateliers d'art de France	Compagnons du devoir	Manufactures Nationales
Banque des Territoires	De l'Or dans les mains	Meilleurs ouvriers de France
BPI France	ENSAD	Mobilier National
Business France	Entreprises et découvertes	Monuments Nationaux
Campus des Métiers et des qualifications	Fondation Bettencourt-Schueller	Musée des Arts Décoratifs (MAD)
Centre International des Arts Verriers de Meisenthal	Fondation d'Enterprise Hermès	Musée du Louvre
CERFAV	Fondation Terre et Fils	Opéra de Paris
CERFAV	France Tiers Lieux	Pass Culture
Chanel	Institut Français	Région Grand Est
	Institut National des Métiers d'Art	Région Nouvelle Aquitaine
	L'outil en Main	Région Occitanie
		Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais
		Wecandoo

Une mise en œuvre concrète

Études économiques de l'INMA et du CGE sur les métiers d'art

Lancement du **plan 2500 EPV** + mise en place de l'**incubateur EPV**

Lancement de la **stratégie de communication sur les EPV**

Révision des **critères du label EPV**

Créer un **site Internet** dédié au label EPV et **rendre accessible** en ligne un **annuaire actualisé et interactif des entreprises labellisée EPV**

Développer un annuaire des métiers d'art (outils d'appui pour les marchés publics, la transmission-reprise)

Cartographie des **aides à l'innovation**

Mise en place de l'**accompagnement par les CMA** sur l'innovation et la transition écologique

AMI pôles territoriaux ICC (déploiement jusqu'en 2025)

Accélérateur BPI (3 promotions jusqu'en 2025)

Créer des **programmes de découverte** des métiers d'art en milieu scolaire

Lancement de la **stratégie export** avec les offres de conseil de business France + les premières études de marché (objectif 1000 entreprises sensibilisées en 2025)

Accompagner les EPV pour s'ouvrir au public dans le cadre du tourisme des savoir-faire

Reconduction du CIMA

Renforcement de la marque EPV

Création du **fonds de soutien** aux métiers d'art avec la fondation du patrimoine

Lancement de **nouvelles campagnes de restauration** avec les manufactures nationales (jusqu'en 2025)

Développer le tourisme des savoir-faire avec le lancement des routes des métiers d'art

Montée en puissance du **dispositif des maîtres d'art – élèves**

Nouvelles JEMA

Nouvel AMI manufactures de proximité

Valorisation du prix avenir métiers d'art

Pilotage de la recherche appliquée

Montée en puissance de la **stratégie export** avec la mise en place des actions d'accompagnement pour la projection sur les marchés étrangers (objectif 600 entreprises accompagnées en 2025)

Ameublement dans les ambassades

Renforcement de la présence des métiers d'art dans les salons internationaux

Exposition universelle Osaka
Contrat de filière pour les métiers d'art

2025

2024

2023

5 personnalités référentes

La stratégie métiers d'art sera incarnée par cinq personnalités qualifiées et reconnues pour leurs compétences, en charge d'accompagner le pilotage de chacun des axes identifiés aux côtés des deux ministères. Leur rôle de « fédérateur » permettra de mobiliser la filière, de relayer les bonnes pratiques et expériences inspirantes en France et dans le monde, de faciliter les complémentarités entre les initiatives publiques et les actions menées par les Fondations et entreprises privées.



Gabrielle Légeret, référente pour la jeunesse

Présidente et fondatrice de De l'or dans les mains, association qui a pour mission de sensibiliser les jeunes aux métiers manuels, Gabrielle Légeret est également lauréate du concours Déclics Jeunes 2022 de la Fondation de France. Diplômée de Sciences Po et Secrétaire générale de Chemins d'avenirs depuis 2016, elle place au cœur de ses engagements l'accompagnement de la jeunesse dans tous les territoires. La méthodologie de De l'or dans les mains repose sur des rencontres entre des artisans et des collégiens au sein des classes, permettant aux jeunes de découvrir ces métiers par la pratique artisanale. Elle produit également des outils pédagogiques à destination des collégiens et enseignants pour créer des liens entre programmes scolaires et pratique artisanale. À la rentrée prochaine, ce dispositif bénéficiera à près de 4000 jeunes, au sein de 5 régions académiques.



Yann Grienenberger, référent pour les territoires

Nommé directeur du Centre International d'Art Verrier de Meisenthal en Moselle en 2001, Yann Grienenberger s'est engagé pour la préservation et le développement de l'art verrier, savoir-faire unique qui risquait de disparaître, tout en l'ouvrant à la création contemporaine. Sa vision et son volontarisme ont permis une véritable renaissance du site de Meisenthal. Lauréat du prix Liliane Bettencourt pour l'intelligence de la main, il a su porter un projet ambitieux d'extension et de modernisation, conjuguant hommage au passé industriel de la ville et création contemporaine.

À travers un parcours de visite modernisé, le site verrier est devenu aujourd'hui une référence, qui attire de nombreux touristes et qui contribue activement à la revitalisation économique et industrielle du pays de Bitche.



Odile Hainaut, référente pour l'international

Co-fondatrice de WantedDesign à New York depuis 2011, Odile Hainaut participe activement à la promotion des savoir-faire français et au développement des échanges créatifs internationaux. Avec WantedDesign, elle a mis en place avec Claire Pijoulat une plateforme permettant aux acteurs du monde du design - médias, étudiants, architectes, décorateurs, institutions, fabricants, distributeurs, artisans... - d'exposer, de se rencontrer, d'échanger et de partager des expériences à travers des workshops.

Elle mène par ailleurs de nombreux programmes de coopérations entre écoles d'art et de design de différents pays.



Hervé Lemoine, référent pour la création, la recherche et l'innovation

Conservateur général du patrimoine, Hervé Lemoine est depuis 2018 directeur du Mobilier National et des manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie. Sous sa présidence, il mène des projets ambitieux pour intégrer la création au sein des manufactures, autour de commandes pour des créations d'exceptions, auprès d'artisans et de créateurs sur tout le territoire, permettant de les valoriser auprès du grand public et de favoriser leur développement économique. En 2020, il organise le Prix Mobilier National Jeune création, réservé aux étudiants des cinq établissements du Campus d'excellence des métiers d'art et du design Paris - Manufacture des Gobelins, pour concevoir un ensemble de mobilier et luminaires du XXIe siècle pour la salle du Conseil des Ministres. Pour la réouverture de la BNF site Richelieu en 2022, l'atelier de recherche et de création du Mobilier National conçoit la chaise Orria, disposées dans la salle de lecture de la bibliothèque.



Héloïse Leboucher, référente pour la formation

Directrice opérationnelle du *Campus Mode, Métiers d'art, Design – Manufacture des Gobelins*, Héloïse Leboucher accompagne le développement de ce Campus des Métiers et des Qualifications depuis sa fondation en 2019. Créé à l'initiative de la région académique francilienne et de la Région Île-de-France en association avec le Mobilier national, le Campus, labellisé Campus d'Excellence et lauréat des PIA3 et PIA4, est porté par l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs.

Héloïse Leboucher œuvre pour la valorisation des formations en métiers d'art méconnues du grand public à travers la construction de programmes de sensibilisation des collégiens et l'organisation d'événements permettant aux lycéens de la voie professionnelle d'exposer leurs savoir-faire dans des cadres prestigieux. Sensible aux enjeux des transitions générationnelle, écologique et entrepreneuriale, elle s'est spécialisée en ingénierie pédagogique et conçoit des dispositifs innovants de formation aux métiers d'art.

Les métiers d'art au sein du ministère de la Culture

Un état des lieux

Le ministère de la Culture est le premier employeur de professionnels des métiers d'art dans une très grande diversité. Les monuments historiques, les musées nationaux, les manufactures nationales, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales emploient près de **1 200 agents dans 60 spécialités différentes**, relevant soit de la création artistique, soit de la restauration du patrimoine.

Le ministère de la Culture assure la tutelle administrative des opérateurs des métiers d'art en France : le Mobilier National et la Cité de la Céramique Sèvres et Limoges. Il œuvre à la valorisation des savoir-faire d'excellence conservés aux seins de ces manufactures (liciers, céramistes, doreurs, tourneurs, peintres en décors etc.).

Il soutient également une politique d'apprentissage en immersion pour former des jeunes passionnés au concours de technicien d'art du ministère de la Culture.

L'action du ministère de la Culture en faveur des métiers d'art se traduit aussi par l'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Le ministère de la Culture contribue avec le ministère de l'Économie et des Finances au rapprochement des métiers d'art et du patrimoine vivant.

À l'aide de ses opérateurs et d'associations de droit privé qu'il subventionne, le ministère soutient la création artistique et l'innovation (CIAV, Centre International d'Art Verrier ; CIRVA, Centre International de Recherche sur le Verre et les Arts plastiques ; et CRAFT, Centre de Recherche sur les Arts du Feu et de la Terre). Le ministère de la Culture soutient aussi des dispositifs de valorisation des métiers d'art et de sensibilisation des jeunes publics (INMA et association des Maîtres d'art et de leurs Élèves).

En outre, le ministère de la Culture, participe à l'encadrement administratif des secteurs économiques, en complément du ministère de l'Économie et des Finances en collaborant aux évolutions législatives, par un encadrement réglementaire et par une fiscalité adaptée aux spécificités des activités de ces métiers (crédit d'impôt en faveur des métiers d'art). Il met en place des dispositifs financiers adaptés aux jeunes professionnels et aux structures demandeuses (prêts bancaires de l'IFCIC - Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles). Depuis 2020, le ministère de la Culture a également ouvert son « appel à projet mode », aux métiers d'art de la mode grâce aux aides exceptionnelles du plan de relance.

L'atelier de chalcographie de la RMN- Grand palais

Fondée en 1797, la Chalcographie du Louvre est chargée de conserver et d'imprimer une collection de plusieurs milliers de cuivres gravés. Des artisans spécialisés impriment des estampes à partir de plaques originales allant du XVIe au XXIe siècle. Dépositaires d'un savoir-faire traditionnel, ils maintiennent et transmettent des gestes qui ne se pratiquent plus ailleurs.

À ce titre, l'atelier d'impression en taille-douce de la Rmn-Grand Palais est reconnu comme le conservatoire de ce métier d'art. Les artisans accompagnent régulièrement des artistes contemporains dans leur projet de création gravée et leur apportent leur savoir-faire unique pour des collaborations souvent spectaculaires.

En 2022, le titre de Maître d'art a été décerné à Bertrand Dupré, imprimeur graveur en taille-douce, chef de l'atelier de Chalcographie de la Rmn-Grand Palais, qui transmet son savoir-faire auprès de Lucile Vanstaevel, son élève.

Un nouvel engagement

La gestion des carrières des agents métiers d'art du ministère de la Culture sera améliorée grâce à l'organisation intensive de concours de recrutement sur les trois prochaines années.

En lien avec les organisations professionnelles et les représentants des agents, le ministère engage une concertation sur la programmation des concours ainsi que sur le recrutement dans le cadre des travaux sur la gestion anticipée des emplois et des compétences (GAEC). Ces travaux doivent, à terme, permettre de répondre plus efficacement aux besoins de remplacement et visent à renforcer l'attractivité des métiers, par la simplification des concours et voies d'accès. Une réunion consacrée à ce sujet est programmée le 29 juin prochain.

Nouvelles convergences entre le Mobilier National et la Cité de la Céramique - Sèvres & Limoges

Partant du constat que les grandes manufactures françaises partagent des intérêts communs, la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak a souhaité en novembre 2022 que soient étudiées les convergences possibles entre le Mobilier national et la Cité de la céramique - Sèvres et Limoges.

Cette première phase du processus de rapprochement a permis d'établir un diagnostic précis mettant en lumière les complémentarités des deux établissements, dont la résultante dessine un véritable pôle public dédié aux métiers d'art du secteur de la décoration.

Ancré dans une histoire de plus de quatre siècles qui lui donne une légitimité unique au monde, ce pôle public est appelé à être un des éléments structurants de la stratégie gouvernementale en faveur des métiers d'art. Fondé sur 9 manufactures réparties sur le territoire, mais aussi 2 musées et des collections exceptionnelles, il est prédestiné à porter une stratégie coordonnée pour le développement des savoir-faire français du vaste domaine des arts décoratifs, des arts appliqués et du design. La diversité des métiers qui y sont exercés lui permettra demain de devenir une référence pour la formation, la conservation et la transmission des

savoir-faire. Véritable poste d'observation de la recherche de pointe, il sera à même de soutenir les évolutions technologiques nécessaires à la sauvegarde des métiers. Enfin, par l'excellence incomparable de ses réalisations, il constitue un outil d'influence économique considérable à l'étranger, qui sera mis au service des entreprises françaises.

Les 281 métiers d'art

Arrêté du 24 décembre 2015 en application de l'article 20 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat

DOMAINE D'ACTIVITÉS	MÉTIERS	SPÉCIALITÉS
Domaine de l'architecture et des jardins		
	Ardoisier	
	Atrier	
	Briquetier	
	Campaniste	
	Charpentier	<i>Charpentier de marine</i>
	Chaumier	
	Couvreur du patrimoine bâti	<i>Couvreur ornemaniste Lauzier Lavier</i>
	Escaliéteur	
	Fabricant de carreaux	
	Fabricant de bardeaux ou de lattes	
	Fabricant de girouettes et d'éléments de faîtage (terre cuite vernissée ou non, métal...)	
	Fontainier	
	Jardinier du patrimoine	
	Maçon du patrimoine bâti	<i>Murailler Rocailleux</i>
	Maître verrier (Vitrailliste)	
	Marbrier	
	Menuisier	<i>Treillageur (fabricant de treillages)</i>
	Métallier	
	Parqueteur	
	Paveur-dalleur	
	Sculpteur sur pierre	
	Tailleur de pierre	
	Tuilier	

Domaine de l'ameublement et de la décoration

Canneur-rempailleur

Cirier

Doreur

Ebéniste

Emailleur sur lave

Encadreur

Fabricant de compositions et décors
végétaux stables et durables

Fabricant de tapis et/ou tapisseries

*Lissier haute lice Lissier basse lice Lissier
savonnerie Tufteur*

Fabricant de serrures

Fresquiste

Graveur sur pierre

Laqueur

Lapidaire tourneur sur pierres dures et
fines

Marqueteur

Marqueteur de pailles

Marqueteur de pierres dures

Menuisier en sièges

Mosaïste

Mouleur

Passementier

Peintre en décor

Peintre sur mobilier

Poêlier

Sellier d'ameublement

Sculpteur sur bois

Sculpteur sur métal

Staffeur-stucateur

Tapissier d'ameublement et/ou tapissier
décorateur

Tourneur sur bois

Tourneur sur métal

Vannier

Vernisseur

Domaine du luminaire

Fabricant de luminaires

Fabricant d'abat-jour

Domaine de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie

Apprêteur

Argenteur et/ou Doreur sur métal

Batteur d'or

Bijoutier

Bijoutier en métaux précieux

Bijoutier fantaisie

Chaînistre

Ciseleur

Décorateur en résine

Diamantaire

Emailleur sur métal

Emailleur sur cadrans

Fondeur d'étain

Horloger

Glypticien

Graveur

Graveur héraldiste

Graveur médailleur

Guillocheur

Joaillier

Lapidaire

Orfèvre

Polisseur

Sertisseur

Domaine du métal

Armurier

Bronzier

Monteur en bronze

Ciseleur

Coutelier

Dinandier	
Emailleur sur métal	
Féron	
Ferronnier-Forgeron	
Fondeur	<i>Fondeur de caractères Fondeur statuaire Fondeur de cloches et sonnailles</i>
Graveur	
Modeleur-Mouleur	
Monnayeur de monnaies ou de médailles	
Patineur	
Potier d'étain	
Taillandier	

Domaine de la céramique

Céramiste	<i>Faïencier Modeleur Mouleur Porcelainier Potier de grès Potier de terre cuite Potier de raku Potier terre vernissée Sculpteur sur terre Tourneur céramique</i>
Décorateur sur céramique	<i>Emailleur sur terre Peintre-fileur doreur Peintre sur faïence Peintre sur porcelaine</i>
Santonnier	

Domaine du verre et du cristal

Verrier à la main	<i>Cueilleur Poseur/faiseur de pieds ou de jambes Souffleur à la canne</i>
Verrier fondeur	<i>Bombeur Fondeur par fusion (fusing) Fondeur en pâte de verre Mouleur (formeur à chaud)</i>
Verrier au chalumeau	<i>Souffleur au chalumeau Fileur au chalumeau Modeleur au chalumeau Préparateur presse-papier</i>
Verrier décorateur	<i>Doreur (or et autres métaux précieux) Graveur Miroitier-argenteur Peintre Polisseur Sculpteur Tailleur</i>

Domaine de la tabletterie

Brossier

Cornier

Ecailliste

Graveur sur ivoire et autres matériaux
d'origine animale

Ivoirier

Nacrier

Pipier

Tabletier

Domaine de la mode et des accessoires

Boutonnier

Chapelier

Corsetier

Couturier

Couturier flou

Eventailliste

Fabricant de parapluies, parasols,
ombrelles et cannes

Formier

Lunetier

Modéliste

Modiste

Parurier floral

Plumassier

Tailleur

Domaine du textile

Brodeur *Brodeur à l'aiguille Brodeur crochet
(Lunéville)
Brodeur sur machine guidée main*

Dentellier *Dentellier à l'aiguille Dentellier au
fuseau Tulliste*

Ennoblisseur textile *Gaufreur sur textile Moireur
Peintre décorateur sur tissu Plisseur
Sabreur sur velours Teinturier*

Fabricant d'objets en textiles

Fabricant de coiffes

Feutrier

Sérigraphie

Tisserand

Tisserand à bras Veloutier

Tresseur

Domaine du cuir

Bottier main

Fabricant de chaussures

Fourreur

Gainier

Gantier

Gaufreur sur cuir

Malletier

Layetier

Maroquinier

Coupeur

Pareur

Sellier-maroquinier

Sellier-harnacheur

Tanneur

Mégissier

Parcheminier

Taxidermiste

Domaine du spectacle

Costumier

Fabricant d'accessoires de spectacle

Fabricant de masques

Fabricant de décors de spectacle

Perruquier-posticheur

Domaine du papier, du graphisme et de l'impression

Calligraphe

Cartonnier

Dominotier

Doreur sur cuir

Doreur sur tranche

Enlumineur

Fabricant d'objets en papier et/ou carton

Fabricant de papier

Fabricant de papier peint

Fondeur de caractères

Graveur de poinçons

Graveur et imprimeur en gaufrage

Imagier au pochoir

Imprimeur

*Imprimeur en héliogravure Imprimeur
en lithographie Imprimeur en
sérigraphie Imprimeur en taille-douce
Imprimeur en typographie*

Marbreur sur papier

Relieur

Photographe technicien

Domaine des jeux, jouets et ouvrages mécaniques

Charron

Fabricant d'automates (métal, bois,
papier, textile, résine)

Fabricant de figurines

Fabricant de jeux

Fabricant de jouets

Fabricant de manèges

Fabricant de maquettes

Fabricant de marionnettes

Fabricant de poupées ou de peluches de
collection

Fabricant et/ou Restaurateur
de véhicules de collection (avions,
bateaux, voitures, motos...)

Carrossier

Domaine de la facture instrumentale

Archetier

Fabricant d'anches

Facteur et/ou restaurateur d'accordéons

Facteur et/ou restaurateur d'instruments
à vent

*Facteur et/ou restaurateur
d'instruments à vent en bois Facteur
et/ou restaurateur d'instruments à vent*

	<i>en métal Chaudronnier</i>
Facteur et/ou restaurateur d'instruments de musique mécanique	
Facteur et/ou restaurateur d'instruments traditionnels	
Facteur et/ou restaurateur d'orgues	
Facteur et/ou restaurateur d'harmoniums	
Facteur et /ou restaurateur d'instruments à claviers	<i>Facteur et/ou restaurateur de clavecins et épinettes Facteur et/ou restaurateur de pianos</i>
Facteur et/ou restaurateur de harpes	
Facteur et/ou restaurateur de percussions	
Luthier en guitare et/ou Restaurateur de guitares	
Luthier et/ou Restaurateur d'instruments à cordes frottées	

Domaine de la restauration

Restaurateur de peintures	<i>Tableaux sur bois ou sur toile Supports contemporains Peinture murale</i>
Restaurateur de documents graphiques et imprimés	<i>Estampes, dessins... Papier peint</i>
Restaurateur de photographies	<i>Sur tout support, papier et verre</i>
Restaurateur de sculptures	<i>Bois, métal, pierre, plâtre, cire, matériaux composites, matériaux contemporains...</i>
Restaurateur de textiles	<i>Vêtements, tapis, tapisseries, objets en textiles, accessoires de mode</i>
Restaurateur de cuirs	
Restaurateur de métal	<i>Horlogerie, orfèvrerie, bronzes</i>
Restaurateur de meubles	
Restaurateur de mosaïques	
Restaurateur de céramiques	<i>Terre cuite, faïence et porcelaine</i>
Restaurateur de verre et de cristal	
Restaurateur de vitraux	
Restaurateur d'objets scientifiques, techniques, industriels	

